

➡ 1 HABITANT = 1 MASQUE

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Masque en tissu homologué, lavable et réutilisable



➡ Un masque 100 % Manche et solidaire,
issu de la filière textile locale
(Saint-James, Le Parapluie de Cherbourg, Fil & Terre).

Le conseil départemental de la Manche et votre communauté de communes ou d'agglomération vous remettent ce masque barrière qui vise à lutter, dans votre quotidien, contre la propagation du virus COVID-19. Dans un esprit de cohésion sociale et de solidarités, nous souhaitons avant tout contribuer à la sécurité sanitaire de tous les Manchois.



UTILISATION DU MASQUE



Il est recommandé d'effectuer un premier lavage du masque avant utilisation.



Bien vous laver les mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique avant chaque manipulation.



Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et l'ajuster au mieux sur votre visage.



Une fois porté : éviter de le toucher, ne pas le déplacer.



Le port du masque est limité à 4 heures.



Pour retirer le masque, l'enlever par derrière.



ENTRETIEN DU MASQUE



Lavage à 60°C, en cycle court, avec votre lessive habituelle
Essorage à 800 tours maximum



Séchage, à l'air libre
(le sèche-linge est non préconisé)



Repassage à 110° C

Ne pas passer le masque au four ou au micro-onde, ne pas utiliser de la javel ou de l'alcool, ne pas le faire bouillir dans une casserole.



➡ Le port de ce masque nécessite d'effectuer les gestes barrières et de respecter les règles de confinement.

Ces consignes sont des recommandations ; elles ne valent pas garantie d'efficacité maximale. Le conseil départemental et ses partenaires ne peuvent être tenus responsables en cas de contamination malgré le port du masque.